

D NNEE 1963

Décret portant nomination et promotion, à titre posthume, dans l'Ordre National du Dahomey

---

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

- VU l'Ordonnance N°1/GPRD du 28 Octobre 1963 portant suppression d'institutions et formation du Gouvernement Provisoire,
  - VU la Loi N°60-26 du 21 Juill. 1960 portant création de l'Ordre National du Dahomey et la loi modificative subséquente N°62-14 du 26 Février 1962 ;
  - VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National ;
- SUR la proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Est nommé et promu, à titre posthume, dans l'Ordre National, au grade de Commandeur, rang du 17 Août 1961 :

Mr Emile Laurent Accochédé ZINSOU-BODE  
Instituteur Hors Classe du Cadre Supérieur  
de l'Enseignement, en retraite,

Patriote de grande classe, fonctionnaire d'élite,  
toujours plus attentif à ses devoirs qu'à ses droits -  
A été toute sa vie, le vivant exemple de l'honnêteté,  
du dévouement, du courage et du mérite -

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

COTONOU, le 14 DECEMBRE 1963

Par le Président de la République,  
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M. S. COULIBALY

Colonel Christophe SOGLO

Ampliations :

PR ..... 15  
MENJ ..... 5